



# LARREULE

## Bulletin Municipal Janvier 2015

**JE SUIS CHARLIE**

### **Nous sommes tous CHARLIE... Et maintenant ?**

A noter :

#### **Echéances électorales 2015 :**

- ✓ **Elections**  
**Départementales :**  
22 et 29 mars
- ✓ **Elections Régionales :**  
décembre 2015

#### **Dans ce numéro :**

- Les investissements
- L'environnement et le cadre de vie
- L'Etat Civil
- L'intercommunalité
- L'OPAH
- La vie associative

*« La liberté n'est pas  
l'absence  
d'engagement, mais  
la capacité  
de choisir »  
(Paulo Coelho)*

Notre République et notre Démocratie ont été attaquées dans un de leurs fondements, la liberté d'expression. La démocratie commence par la liberté d'exprimer un choix lors des élections. La République garantit les mêmes droits à tous les Citoyens, sans distinction d'appartenance politique ou religieuse, sans distinction d'origine. Elle exige de chacun les mêmes devoirs, encadrés par les lois. Elle organise ce « vivre ensemble » qui fonde une communauté. Le milieu rural, par son évolution démographique et sociologique, doit aujourd'hui prendre en compte les mêmes problématiques que le milieu urbain en termes d'accueil et d'intégration de nouvelles populations. Lorsque les élus ruraux se battent pour créer des emplois, ils pensent jeunesse et intégration sociale. Lorsqu'ils construisent une gendarmerie, ils pensent garantie des droits et devoirs. Lorsqu'ils se battent pour maintenir les écoles de la République sur nos territoires, ils pensent égalité des chances, ils pensent laïcité. Combien d'enfants, ici à Larreule, casses, lettres et composteurs en main, ont appris à s'exprimer dans le journal « Au pied de la colline » de l'école de Jean et Monique ? Aujourd'hui, le Tableau Blanc Numérique a remplacé notre vieille imprimerie, mais l'exigence reste la même : donner à chacun les clés de la vie en communauté. Pas une communauté étriquée, bornée par quelques fanatiques. Une communauté large et ouverte, libre et solidaire. Tout n'est pas parfait dans notre République, dans notre Démocratie. L'exclusion fait beaucoup de ravages. A chacun de prendre le destin de tous en main. Pensons à ceux qui, à travers l'histoire, se sont levés pour dire « non » et infléchir le cours des événements. Pensons à l'Enfant du village, Eugène Ténot, qui, en son temps, a imposé la liberté d'expression et de critique comme armes pour aider au renversement d'un pouvoir autocratique, aider à restaurer la République et la Démocratie, notamment dans leur dimension laïque. Eugène Ténot, qui, en son temps, se voyait caricaturé...

#### *Invitation aux vœux de la Municipalité*

*Vous êtes tous conviés au pot de l'amitié organisé à la  
salle des fêtes*

*le SAMEDI 24 JANVIER à 17h30.*

*Ce moment qui se veut fraternel et convivial sera propice  
à des échanges sur l'action municipale, l'évolution  
communautaire et... le devenir de nos communes rurales.*

**Bonne année à toutes et tous !**

## Investissements

### **Aménagement de deux logements communaux à vocation sociale.**

Ce chantier, malgré les difficultés rencontrées (liquidation judiciaire d'une entreprise et autres...), a été achevé dans le courant de l'été. Les logements ont été rapidement loués.

Le coût définitif de cette opération s'élève à 186 040 € HT soit 199 069 € TTC (TVA résiduelle).

Son financement est assuré par des aides publiques à hauteur de 103 262 € (55,5% du HT) et un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant de 90 000 €.

Cette dernière réalisation vient enrichir notre patrimoine en portant à 7 le nombre de logements locatifs communaux et nous a permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés précédemment.

### **Forêt communale : reboisement suite à la tempête Klaus.**

Les travaux de régénération artificielle portant sur 6,39 ha ont été réalisés.

Les périodes pluvieuses que nous avons connues ont favorisé le démarrage des végétaux mais également une croissance importante des fougères. Cette situation nous a obligés à opérer un premier dégagement des plants plus tôt que prévu. Grâce à l'implication des élus, des bénévoles, des agents de la brigade verte ce problème a pu être solutionné.

Le coût définitif de la plantation s'élève à 39 140 € HT et le financement d'Etat est de 24 286,80 €.

La réalisation d'un nouveau dégagement prévu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 nous permettra de solder la convention financière passée entre l'Etat et notre collectivité.

### **Eglise abbatiale : restauration du clocher.**

La voûte d'arêtes du plancher supérieur de la tour du clocher présentait une destruction partielle sur la partie centrale. Cette trémie a été occultée à l'époque par un plancher sommaire afin d'accéder au 1<sup>er</sup> niveau ainsi qu'aux combles de l'église.

En concertation avec M. l'Architecte des Bâtiments de France le projet de restauration a été élaboré fin 2013 afin de sécuriser ce lieu et de le rendre plus propre pour pouvoir y disposer des éléments de l'ancien cloître du XII<sup>e</sup> siècle qui ont été récupérés par la commune.

Dans le courant de l'année 2014, les principaux travaux ont été réalisés : consolidation de la voûte accidentée et mise en place d'un nouveau plancher.

Le projet d'implantation et de mise en valeur des colonnes et des chapiteaux est en cours d'élaboration par le Conservateur du patrimoine mobilier du Conseil Général et l'Historien Stéphane Abadie avec l'appui des bâtiments de France et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Le résultat de cette étude nous permettra de finaliser ce projet en 2015. Cette réalisation n'impactera pas les finances de la commune car elle sera couverte par les aides de la DRAC, du Conseil Général des Hautes Pyrénées, de la Fondation du Patrimoine et le mécénat (entreprises et particuliers).

### **Travaux routiers 2014.**

*Travaux consécutifs aux inondations de janvier 2014* : Après une large mise en concurrence de cinq entreprises, les travaux de restauration ont pu être engagés dans les meilleurs délais pour un montant de 49 603 € HT. Des dossiers de financements ont été transmis à la Préfecture (fonds de solidarité) et au Conseil Général (fonds d'urgence routier) pour lesquels nous n'avons pas à ce jour d'engagement écrit.

*Travaux réalisés dans le cadre du FAR Triennal* : Compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les dossiers ci-dessus et dans un souci de bonne gestion, des travaux prévus dans ce programme n'ont pas été engagés intégralement.

*Les projets 2015* : Achèvement des opérations en cours (Eglise abbatiale, forêt, travaux routiers...). Finalisation du projet d'assainissement et de sécurisation des abords de la place E. Ténot (création de zones de parking, déplacement voire enfouissement des containers...).

Répondre aux obligations réglementaires en matière d'accessibilité au niveau de la Mairie.

## Environnement – Cadre de Vie

### **Ordures ménagères.**

La mise en place de la redevance incitative souhaitée par les pouvoirs publics et décidée par Val d'Adour Environnement est en cours sur le territoire.

Le nouveau dispositif est déjà expérimenté par un certain nombre de collectivités dotées de bacs à puce.

Concernant notre collectivité, ces bacs seront livrés dans le courant de l'année. Les informations seront données ultérieurement concernant la mise en place de ce système (dimensionnement des containers, organisation des tournées, tarification du service...).

Le démarrage est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Selon les informations données il est envisagé de supprimer la collecte du papier à domicile. Dans ce cas, par souci d'anticipation, la commune, devra intégrer cette situation dans le projet d'aménagement des abords de la place.

Nous rappelons que l'objectif visé est la réduction des déchets qui font l'objet d'un traitement et de rétablir un équilibre au niveau de la facturation.

Dans cette évolution les collectivités subiront le même traitement que les particuliers ce qui nécessitera pour les bâtiments communaux la mise en place d'une meilleure organisation et de la discipline (salle des fêtes, cantine, cimetière...). Cependant, trop d'incivilités sont encore constatées (dépôts sauvages).

### **Espaces verts... contraintes environnementales.**

Notre collectivité a déjà anticipé l'application prochaine de règles qui encadrent l'utilisation des produits phytosanitaires (dosages au minima et abandon sur quelques zones).

Les solutions alternatives proposées à ce jour ne nous semblent pas satisfaisantes car ne répondent pas à l'ensemble de notre problématique et s'avèrent de surcroît très coûteuses.

Notre salarié a suivi plusieurs formations en la matière (certiphyto).

### **Assainissement et SPANC.**

La 1<sup>ère</sup> opération groupée de réhabilitation des assainissements s'est achevée courant 2014.

Les aides financières accordées ont atteint un bon niveau (de 50 % à 100 % selon les cas). A l'avenir les conditions fixées par l'Agence de l'Eau vont s'avérer plus contraignantes en matière financière.

Le nouveau dispositif apportera beaucoup plus de souplesse avec une prise en compte plus rapide des dossiers complets (opération groupée sur l'ensemble du territoire et non plus au niveau d'une même commune).

### **Eau potable.**

Après consultation, la gestion du réseau d'eau potable a été déléguée par affermage à l'entreprise VEOLIA à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Ce nouveau contrat clarifie le contenu des prestations et permet d'améliorer le service et de répondre à des obligations légales qui s'avéraient très contraignantes pour notre collectivité :

- La mise en place d'une gestion patrimoniale : mise à jour des plans réseaux, réponse aux DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) et documents d'urbanismes...
- Maîtrise du rendement du réseau : recherche de fuites, suivi des débits journaliers...
- Prise en charge de la gestion clientèle : accueil, envoi direct des factures, recouvrement...
- Suivi de l'activité : production des indicateurs, renseignement des données...

Afin de répondre aux recommandations de l'Agence de l'Eau l'objectif fixé est d'améliorer le taux de rendement du réseau (85 % actuellement). Pour ce faire le suivi journalier des volumes est assuré depuis quelques mois par télégestion et par un compteur de sectorisation en sortie de réservoir.

## **Rivières.**

Le Louet et l'Ayza vont être gérés prochainement par le Syndicat de l'Adour né de la fusion des Syndicats Adour 32 et 65.

La même démarche est engagée par le Syndicat de l'Echez qui devrait intégrer cette nouvelle structure courant 2015. Cette évolution qui présente de nombreux avantages aux plans technique et financier sera sans changement au niveau des communes car les délégués actuels siégeront dans les instances créées.

## **Etat-civil de l'année 2014**

### **Décès**

21 février 2014, décès de Mme MOLL Suzanne à Larreule

09 mars 2014, décès de M. BIE Roger à Larreule

15 mars 2014, décès de Mme MANESCAU Gabrielle à Maubourguet

16 avril 2014, décès de Mme DARRAMON à Marciac

23 avril 2014, décès de M. MOLL André à Montignac

09 juillet 2014, décès de Mme DAURIAC Jeanne à Toulouse

30 juillet 2014, décès de M. LABAN Paul à Vic-en-Bigorre

27 septembre 2014, décès de Mme PIAT Eveline à Lannemezan

14 décembre 2014, décès de Mme HENRY Chantal à Tarbes

### **Naissances**

02 janvier 2014, naissances à Tarbes de Marlonn SEVERAN

14 novembre 2014, naissance à Tarbes de Amina IZIEN

23 novembre 2014, naissance à Tarbes de Sohan SIERPINSKI

## **Recensement de la population**

Le début de l'année sera marqué par le passage de Joël Berdy dans vos foyers qui procède actuellement pour une durée d'un mois au recensement de la population.

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. (Françoise Dolto) »*

## **Le Mot de l'Ecole**

Les enfants et les enseignants de l'Ecole Primaire, Marie Béhérégaray et Marie-Paule Eradès, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

L'année scolaire 2014/2015 réunit cette année 35 élèves, 20 dans la classe des grands et 15 dans celle des petits.

Les nouveaux rythmes scolaires mis en place l'année dernière permettent aux enfants de pratiquer en fin d'après-midi des activités variées : sport, poteries, jeux divers, jardinage, informatique... grâce à l'implication de Solange et d'Elodie et à la participation des bénévoles.

Le premier spectacle de l'année a eu lieu à Marciac où les enfants ont pu assister à une excellente version jazz de Pierre et le Loup. D'autres spectacles suivront dans l'année danse et théâtre.

Dans le cadre de l'apprentissage des nouvelles technologies, notre Environnement Numérique de Travail continue de fonctionner. C'est un espace protégé, les enfants peuvent s'y connecter de chez eux, en toute liberté et en toute sécurité pour échanger, partager, commenter...

Le goûter de Noël, premier événement de l'année scolaire, mis en place avec la complicité de Parenthèse, l'association des parents d'élèves, a eu beaucoup de succès. Les photos sont sur le site de la Mairie. D'autres événements, loto, bal masqué et repas de la Saint-Jean animeront le reste de l'année.

Sortie de ski de fond, piscine, voyage de fin d'année, spectacle de théâtre, voilà quelques projets que nous allons mener en 2015.

Tous les élèves de l'école feront de leur mieux pour progresser régulièrement au long de l'année en particulier les neuf qui partiront au Collège à la prochaine rentrée.

Pour terminer avec le sourire, une citation d'Anatole France :

*« De toutes les écoles que j'ai fréquentées, c'est l'école buissonnière qui m'a paru la meilleure ».*

## **Le Service Périscolaire**

La réforme des rythmes scolaires a vu le jour dans notre commune en septembre 2013. L'implication et la volonté de chacun a permis la mise en place en douceur de cette réforme, et aujourd'hui les enfants de l'école de Larreule bénéficient au quotidien d'ateliers variés. On recense un atelier poterie, la découverte de l'Anglais ludique, la découverte du patrimoine, des jeux traditionnels, une initiation aux premiers secours, du jardinage et bricolage, des chants et danses ainsi que diverses activités manuelles. Ce panel d'activités proposé aux enfants est complété au plan sportif par une action multi sports encadrée par un éducateur sportif agréé. Vous trouverez sur le site de la commune les photos reflétant ces différentes activités. La forte fréquentation des enfants à ces ateliers atteste de leur succès.

En ce début d'année la compétence école (scolaire et périscolaire) est transférée à la Communauté de Communes. Toutefois l'investissement communal reste de rigueur afin de permettre au mieux cette transition.

# Le Vie Associative

## L'Association Patrimoine.

Déjà une trentaine d'adhérents depuis le mois d'octobre...

Tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h ceux-ci se retrouvent pour une balade à la découverte du patrimoine de Larreule-Parabère.

Deux sorties ont déjà eu lieu sur le thème du canal du Moulin. Les comptes-rendus sont consultables sur le site [www.larreule.fr](http://www.larreule.fr). Vous pourrez également y consulter un document sur lequel sont mentionnés les anciens noms des maisons du village.

Les prochains thèmes vous seront communiqués dans le courant du mois de janvier.

Prochain rendez-vous le samedi 8 février sur la place.

C'est aussi dans le cadre du patrimoine qu'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour l'aménagement d'un socle au niveau du clocher a été lancée.

On vous rappelle que 60 % des ressources versées sont déductibles des impôts.

*Toute culture naît du  
mélange, de la  
rencontre, des choses.  
A l'inverse, c'est de  
l'isolement que meurent  
les civilisations.  
(Octavio Paz)*

## Compagnie Mysogénial.

Le trio Mysogénial tourne toujours ses deux spectacles « Balai bourrelesque » et « La boîte de Pandore (ou l'éloge des émotions) » avec une vingtaine de spectacles joués l'année dernière. Plusieurs représentations sont d'ores et déjà prévues cette année 2015 ([www.mysogénial.com](http://www.mysogénial.com)). La troupe est actuellement en train de travailler sur un projet de spectacle pour les enfants. A noter également que l'association « Clé en Val d'Adour », berceau de la Cie, propose des stages de théâtre : ateliers pour acteurs, danseurs, musiciens, écrivains, ainsi que toutes les personnes concernées par l'art de l'expression de soi ». Une opportunité de prendre sa place sur scène et découvrir le plaisir d'interpréter.<sup>7</sup> Pour plus de renseignements contacter Clara 05 62 31 95 81.

## Chorale Tou'couleurs

La chorale Tou'couleurs, section de l'Amicale laïque de Larreule, c'est chanter ensemble chaque jeudi de 20h30 à 22h30, sous la direction de Valérie Gerbaldi, dans une salle mise à disposition par la municipalité. Le répertoire est composé principalement de chants du monde, mais aussi de chansons françaises. Plusieurs concerts ont été donnés l'année dernière, de nombreux projets de concerts et de rencontres animent, cette année encore, la vingtaine de choristes.

Venez essayer si le « chœur » vous en dit !

## Association Parenthese

Dans la continuité, l'Association Parenthèse a œuvré en 2014 pour le bien être des enfants. Trait d'union entre les différents partenaires de la communauté éducative, Élèves, Parents, Grands-Parents, Enseignants, Animatrices, Intervenants extérieurs et Municipalité l'association s'investit dans différentes manifestations. Les bénéfices dégagés permettent la prise en charge des goûters des enfants présents à la garderie du soir, le renouvellement des jeux et livres pour les activités périscolaires mais aussi l'aide au financement des sorties et voyages scolaires. L'association a en 2014 rencontré la Culinaire afin d'actualiser les menus et prendre en compte les demandes des Parents.

Pour 2015 plusieurs dates à retenir :

- Loto : le samedi 14 mars
- Bal masqué : le vendredi 10 avril
- Repas de la Saint Jean le vendredi 19 juin

Ces manifestations sont l'occasion de moments de convivialité et de partage. Nous vous y attendons nombreux.

## **Association Club ULM Val d'Adour**

L'association Club ULM Val d'Adour rassemble des passionnés de la pratique de l'ULM. Elle a été créée en 1983 par des précurseurs de cette activité.

Actuellement, elle est composée d'une vingtaine de membres dont 11 disposent d'appareils hébergés dans les hangars implantés le long de la piste d'envol.

Si vous souhaitez découvrir cette activité, le Club peut vous proposer des baptêmes de l'air.

Contact : Claude CLAVERIE : 05 62 96 32 79

## **Comité des Fêtes**

Au sein de l'Amicale Laïque, il œuvre à l'organisation des fêtes qui jalonnent l'année.

Une réunion de concertation entre toutes les composantes de l'Amicale (Comité des Fêtes, chorale et atelier peinture) et la Municipalité a permis de dégager les principaux axes des animations de l'année 2015 et de jeter les bases d'une collaboration.

*Le progrès naît de la diversité des cultures et de l'affirmation des personnalités (Pierre Joliot)*

*Sí tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien, sí tu possèdes peu, donne de ton cœur (proverbe berbère)*

## **Intercommunalité**

La Communauté de Communes du Val d'Adour et du Madiranaise a exercé en 2014 sur chaque territoire des anciennes Communautés l'intégralité de leurs compétences (voir bulletin 01/2014).

Les nouveaux statuts adoptés en novembre 2014 ont défini les compétences à exercer sur l'ensemble du territoire à compter du 1.01.2015.

### **1 – Prise de compétences nouvelles :**

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : sa mise en place a été décidée car peu de communes possèdent un document d'urbanisme (6 sur 19) et qu'il y a nécessité de faire évoluer les documents existants afin d'être conformes aux préconisations du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire).
- Sensibilisation, schéma et actions conduisant à la préservation des milieux naturels et à la gestion raisonnée des espaces publics (maîtrise de l'utilisation des produits phytosanitaires par les communes).
- La crèche de Maubourguet devient communautaire.

### **2 – Extension de compétences sur tout le territoire :**

- Gestion de l'Adour et des bassins versants de ses affluents et canaux.
- Service des écoles, du périscolaire et extrascolaire y compris bâtiments dédiés (travaux structurants et entretien).

### **3 – Abandon de la compétence gendarmerie :**

En conséquence la gendarmerie de Maubourguet est rétrocédée à la commune de Maubourguet.

### **4 – Maintien de la compétence voirie sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes du Madiranaise : jusqu'au mois de mai 2015.**

## **Opération Programmée de l'Habitat (OPAH)**

Cette opération, initiée par la Communauté de Communes du Val d'Adour en 2007, prolongée courant 2012 et étendue au canton voisin de Castelnau Rivière Basse, se termine en principe à la fin de juin 2015.

Cette procédure poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer l'habitat des personnes modestes
- Soutenir un habitat respectueux de l'environnement
- Valoriser le bâti vacant dégradé
- Proposer des logements locatifs adaptés.

Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs peuvent sous certaines conditions bénéficier d'aides financières.

Pour tout renseignement, contacter le bureau ALTAÏR (Francine TOUZAA-CASTEX) au 05.62.93.07.40.

Une permanence est assurée le 1<sup>ER</sup> jeudi et le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 11h à la mairie de Maubourguet.